

BTS Assistance Technique d'Ingénieur

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

24 mois
1350 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Le titulaire du BTS ATI peut exercer un large éventail d'activités dans le domaine des études en organisation de projets ou en recherche-développement.

Dans le domaine des études, il sait actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique... ;

- en organisation de projets, il est à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information ;
- en recherche et développement, il peut assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, rédiger des comptes rendus d'expérimentations et participer à la veille technologique de l'entreprise.

Par ailleurs, il peut exercer des fonctions de gestion de production ou de gestion commerciale, prendre en charge l'actualisation des dossiers de maintenance...

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un Baccalauréat Technologique STI2D, d'un Baccalauréat Général avec des choix de spécialités à dominante scientifique (Sciences de l'Ingénieur, Mathématiques et Physique/Chimie sont conseillées) , d'un Baccalauréat Professionnel industriel (MELEC, Microtechnique, CIEL, MSPC, Modélisation et Prototypage 3D,...).

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : à partir de mi-janvier

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site <https://www.parcoursup.fr>

► Rythme d'alternance

15.jours en formation / 15 jours en entreprise

Rentrée : Septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Bruno FAURIE – b.faurie@sion91.fr - Tél. : 01 69 47 32 36 / 06 89 08 97 65

Contact administratif : Caroline BAINACHI – espace.entreprise@sion91.fr - Tél. : 01 69 47 32 32 / 06 08 27 09 64

Contact CFA EVE : BOUTON Jérôme - j.bouton@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 06 /

► Lieu(x) de formation

LPO Notre Dame de Sion

1 rue Ratisbonne

91000 EVRY-COURCOURONNES



Programme de la formation

S1 - Culture générale et expression - Français

120 h

Pour être apte à communiquer avec efficacité dans la vie courante et la vie professionnelle.

S2 - Langue vivante - Anglais

100 h

Développer des activités langagières de compréhension et de production à l'écrit, mais également des compétences orales dans une langue de communication générale, tout en satisfaisant les besoins spécifiques à l'utilisation de la langue anglaise dans l'exercice du métier.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

S3. Mathématiques

142 h

- Configurations géométriques
- Algèbre linéaire
- Suites et séries numériques
- Statistique descriptive
- Fonctions d'une variable réelle
- Calcul de probabilités
- Fonctions de deux ou trois variables
- Statistique inférentielle
- Calcul différentiel et intégral
- Calcul vectoriel
- Analyse spectral : séries de Fourier
- Nombres complexes
- Equations différentielles

S4. Sciences physiques et physique appliquée

160 h

Acquérir une connaissance à la fois théoriques et pratiques de lois de la physique suffisamment proche des applications pour permettre de comprendre les principes et les contraintes de fonctionnement des systèmes industriels et suffisamment générale pour permettre de suivre l'évolution future des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

S5 - Bureautique et outils de communication

80 h

Être capable, dans le contexte des activités de la vie en entreprise : de communiquer par oral et par écrit, de choisir et d'utiliser les outils usuels de bureautique et de télématiques, et d'organiser matériellement des réunions de travail.

- S5.1 - Approche de la communication en entreprise.
- S5.2 - Utilisation des outils bureautiques et télématiques.
- S5.3 - Archivage et classement.

S6 - Economie et gestion des entreprises

80 h

Prendre conscience des problèmes de gestion, de communication et de compétitivité qui se posent aux entreprises dans le cadre d'une économie de marché

- S6.1 - L'entreprise.
- S6.2 - La fonction de production.
- S6.3 - Le cadre juridique.

S7 - Construction mécanique et CAO

182 h

S7.1 - Technologie de construction : principe de représentation graphique, fonctions élémentaires,...

S7.2 - Mécanique appliquée : modélisation, les liaisons, équilibre d'un système, cinématique d'un solide et d'un ensemble, principe de la dynamique, RDM, mécanique des fluides.

S8 - Construction électrique (électrotech. et électronique)

142 h

A partir d'un système automatisé industriel et de son dossier :

- acquérir les connaissances de base sur les composants et leur utilisation dans un système,
- identifier et justifier le choix des matériels mis en œuvre,
- analyser le fonctionnement de la partie commande de l'équipement.

A partir du cahier des charges de la modification :

- être apte à utiliser les outils informatiques (CAO, DAO,...)
- élaborer les schémas structurels, réaliser les modifications sur le système et effectuer le choix des composants.

S9 - Automatismes et informatique industrielle

120 h

- se familiariser avec le matériel industriel sur des exemples simples.
- acquérir la maîtrise des outils méthodes.
- Etudier et mettre en service un automate sur une installation Industrielle soit sous forme réelle, soit en maquette.
- Fonctions logiques

S10 - Etude des systèmes techniques

120 h

Ce module doit permettre une étude technologique globale des systèmes pluri techniques industriels ou des systèmes de production dans le but de :

- mettre en application les connaissances de technologie,
- acquérir les méthodes et outils propres à l'analyse de systèmes,
- mettre en œuvre les expérimentations en vue de vérifier les comportements et performances,
- contribuer à la rédaction d'une notice technique.

S11 - Organisation industrielle

120 h

- S11.1 - Industrialisation des produits.
- S11.2 - Organisation et suivi de production.
- S11.3 - Organisation et suivi de qualité.
- S11.4 - Organisation et suivi de la conduite d'une politique «sécurité et environnement » dans l'entreprise.
- S11.5 - Organisation et suivi de la maintenance.

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-